

Janvier 2026



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers Administrés,

Vos Conseillers Municipaux, et moi-même avons le plaisir de vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année 2026, en priorité : Santé, Bonheur, Paix et Prospérité.

Nos pensées et notre sympathie vont à ceux qui souffrent de maladie, d'accident ou d'isolement, et ceux qui nous ont quittés définitivement au cours de 2025 et à leurs familles éprouvées.

Cette édition du Petit Boétrat est la dernière de la mandature 2020-2026.

Les prochains scrutins municipaux se dérouleront le 15 et le 22 mars 2026.

Des changements importants dans le déroulement de la campagne et lors du vote doivent être pris en compte pour ne pas risquer la nullité de votre choix.

Vous trouverez dans les pages suivantes les informations nécessaires.

Une nouvelle Municipalité remplacera l'actuelle, de nouvelles personnes remplaceront celles qui ne souhaiteront pas se réinvestir pour six ans, ainsi va la « gouvernance » des communes.

Si de nombreux investissements et travaux d'importance ont été réalisés, le projet fédérateur d'un groupe scolaire avec les communes voisines reste un regret pour l'ensemble de vos élus.

Il sera donc important de rénover l'école de la Rue du Jus qui est une vraie passoire énergétique et que nous avons malheureusement laissé en souffrance du fait du projet mentionné plus haut.

Maire durant trois mandats, depuis mars 2008, je ne me représenterai pas.

Je remercie celles et ceux qui m'ont fait confiance et aidé dans des périodes difficiles, et souhaite à la prochaine Municipalité : entente, courage, et bonne implication pour le bien être des Boétrats.

Remerciements à nos employés communaux, aux artisans, aux agriculteurs, aux chasseurs, à tous les bénévoles pour l'entretien, le fleurissement ..., tout ce qui améliore la qualité de la vie dans notre village sans attendre de retours ... !

Merci aux associations et leurs bénévoles pour leurs animations et leurs travaux sur les biens communaux !

Votre maire et ses Conseillers vous souhaitent une nouvelle année 2026 sereine et constructive.

Jean-Paul BONTEMPS, Maire

Vœux de la Municipalité :

Dimanche 11 janvier 2026, Salle Polyvalente à 11h15.

Suivi du traditionnel verre de l'Amitié.



ELECTIONS MUNICIPALES 2026

1^{er} tour : dimanche 15 mars 2026 / 2nd tour (s'il y a lieu) : dimanche 22 mars 2026

Pour voter à Boyer, il faut s'inscrire sur la liste électorale de Boyer

Les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont :

- mercredi 4 février 2026 en ligne
- vendredi 6 février 2026 en Mairie

Pour l'inscription, il vous faut :

- compléter le CERFA n° 12669*02 (disponible sur internet ou en Mairie)
- justificatif d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois



Réforme des élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants.

La loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 modifie le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Cette réforme a plusieurs finalités :

- Uniformiser le mode de scrutin entre toutes les communes, pour plus de cohérence nationale.
- Renforcer la parité femme / homme dans les conseils municipaux, notamment dans les petites communes où la représentation des femmes était historiquement faible.
- Simplifier le système (fin du panachage, fin des régimes particuliers), le rendre plus lisible pour les électeurs.
- Encourager la cohésion et la stabilité des équipes municipales, notamment dans les communes rurales souvent fragiles.

Nouveautés du scrutin :

- **suppression du panachage** : il n'est donc plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms ni de modifier l'ordre des candidats.
- **listes paritaires avec alternance femmes / hommes**



**Fin du panachage
des bulletins de vote
: la liste est bloquée**

Commune de 500 à 999 habitants	
Effectif légal du Conseil Municipal	15 candidats
Incomplétude acceptée	Au minimum 13 candidats
Candidats supplémentaires	Au maximum 17 candidats

Les bulletins de vote **seront nuls** si il y a :
X adjonction ou suppression de noms
X modification de l'ordre de présentation des candidats

**15 MARS 2026
1^{er} tour**

L'élection est acquise au 1er tour :

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés.
Le vote du quart des électeurs inscrits n'est plus requis pour être élu dès le 1^{er} tour.

Si pas de majorité absolue, organisation d'un 2nd tour :

- les listes admises au 2nd tour sont celles ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour.
 - une liste ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour peut fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés au 1^{er} tour.
- Il n'est plus possible de candidater au second tour uniquement.

**22 MARS 2026
2nd tour**

Nouvelles règles pour l'élection du Maire :

Le Maire est élu parmi les membres du Conseil Municipal au scrutin secret et à la majorité absolue

Si, après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour et l'élection a lieu à la majorité relative (si égalité, le candidat le plus âgé est élu).



Nouvelles règles pour l'élection des adjoints :



- Les adjoints sont élus parmi les membres du Conseil Municipal, au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue, sans panachage. La liste est donc composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

- l'ordre de présentation de la liste des conseillers municipaux candidats aux fonctions d'adjoint n'est pas lié à l'ordre de présentation des candidats à l'élection municipale et peut donc être différent.

- l'obligation de parité ne s'applique pas au couple Maire / adjoint. Le 1^{er} adjoint peut donc être du même sexe que le Maire.

En résumé ...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Vie publique
Au cœur du débat public

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?

Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)
Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 500 habitants
→ élection de **15** conseillers municipaux

2 listes A et B

1^{er} TOUR

La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit **8 sièges**.

Les **7 sièges** restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne **entre la liste A et la liste B** (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

Sans majorité absolue

2nd TOUR

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2^d tour, les listes doivent avoir obtenu **plus de 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour**.

Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

© DILA 2025

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants :

info.gouv.fr

[Municipales 2026 : un nouveau mode de scrutin dans les petites communes | info.gouv.fr](http://info.gouv.fr)

info.gouv.fr

vie-publique.fr

[Dix questions sur les municipales des 15 et 22 mars 2026](http://vie-publique.fr)

RECENSEMENT CITOYEN À PARTIR DE 16 ANS

Le recensement est obligatoire dans le trimestre qui suit votre 16ème anniversaire.

Pour l'inscription en Mairie, il vous faut :

- compléter le CERFA n° 10870*15 (disponible sur internet ou en Mairie)
- justificatif d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois

Suite au recensement :

- Vous recevez une attestation de recensement à conserver. Celle-ci est indispensable pour pouvoir vous inscrire à un examen ou un concours.
- Vous êtes convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
- Vous êtes inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire



ÉTAT CIVIL 2025

Avec la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), nous avons besoin du consentement des personnes afin de publier leur nom. Par conséquent, nous ne pouvons pas donner les noms des personnes nées ou mariées en 2025.



Mr Le Maire a procédé à la célébration de 3 mariages :
Julien & Emeline, Tony & Nelcia et
Abdelhakim & Blandine

Nous souhaitons la bienvenue aux
4 nouveau-nés de 2025 :
Marceau, Samuel, Esmée et
Emy



Nous ont quittés :

PIERRE née DAHAN Dominique décédée le 14/01/2025

LEPROU Jean-Claude décédé le 16/01/2025

BONTEMPS née LEANDRI Marie-Thérèse décédée le 17/01/2025

BARNAUD Stanislawas décédée le 02/02/2025

FERRE née CHARVIN Monique décédée le 21/03/2025

CHEVAUX Jean-Marie décédé le 22/03/2025

DE LA FOREST DE DIVONNE Hugues décédé le 31/03/2025

MAGRON Eliane décédée le 04/05/2025

DEPOUILLY Bernard décédé le 10/05/2025

METZ Henri décédé le 27/06/2025

GÉRARD Bernard décédé le 05/08/2025

THIBOUT Joël décédé le 02/09/2025

DIJOU Geneviève décédée le 03/10/2025

LES TRAVAUX

CIMETIÈRE



Le cimetière, comme chaque année, a été bien fleuri, la grande majorité des tombes entretenues. Félicitations à celles et ceux qui ont agrémenté cet espace en honorant de leur visite parents, aïeux, amis. Une trentaine de concessions, soit en déshérence, soit en manque sérieux d'entretien, font l'objet d'une procédure, d'où la présence de petits affichages devant les tombes concernées.

L'objectif étant de maintenir un niveau obligatoire de dignité dans ce lieu de recueillement.

Conformément à la législation un nouvel affichage est en cours pour un mois et un troisième en février.

Les familles ayant-droit, souhaitant conserver leurs concessions, doivent entrer en contact ou venir en mairie (03 85 51 03 69) avec leur projet d'entretien des tombes, leur délai de travaux, ou acter l'abandon. Après constat en 2026, les concessions réputées abandonnées seront reprises par la commune.

LAVOIR DE PYMONT

Ce chantier engagé en 2019 et commencé en 2022, avance toujours lentement et l'Association de réinsertion « Tremplin » devra en finir au printemps 2026.



A ce jour, les pierres de l'ensemble de l'encorbellement sont scellées. Les pierres des arches d'entrées, très dégradées, ont été remplacées par des blocs neufs entièrement travaillés manuellement.

La taille des pierres est un travail nécessitant une précision et donc beaucoup de temps, mais cette restauration faite dans les règles de l'Art ravira les visiteurs. En janvier début de pose des laves de toiture.

VOIRIE

Réfection du chemin du Crêt, et chemin de l'Arvolot en partie. Le chantier de 100 m rue de Limone à partir de la D 906 attendra le printemps pour être rectifié.

TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR NOS AGENTS

- Réfection des panneaux d'affichage communaux.
- Démoussage de toiture de la mairie.
- Installation d'une barrière sur la desserte de la forêt de Vaivre.
- Aménagement d'un accès à la cuve de carburant.
- Peintures.
- Remise en place de la protection d'un vitrail de l'église.

- Fabrication des décorations de Noël et fin d'année.
- Taille et broyage des branches des 3 platanes devant la mairie, et vers l'église la moitié des platanes et tilleuls, travail réalisé avec nacelle et broyeur de location.

Et bien d'autres travaux : fossés, saignées...

INCIVILITÉ

Sans laisser d'adresse, un conducteur a renversé une partie du garde-corps du pont SNCF situé entre Venière et la Roche entre le 19 et 20 octobre. Des blocs de pierres servant de parapet ou trottoir ont été projetés dans le talus en contre-bas.

La SNCF prendra en charge la maçonnerie, par contre les garde-corps sont communaux !

Il nous faudra non seulement remplacer ce qui est accidenté, mais aussi l'ensemble des garde-corps des deux côtés du pont, en tout 70 mètres, réglementation oblige ! Quelques milliers d'€ ... que notre assurance ne prendra pas en charge, faute d'avoir l'identité du conducteur !



LES EVENEMENTS DE LA COMMUNE

JOURNÉE DU PATRIMOINE



Ouverture de l'église de Boyer pour les journées du Patrimoine des 19 et 20 septembre 2025.

Cinq bénévoles se sont succédé pour expliquer les étapes de l'histoire et de la rénovation de notre église.

Les visiteurs ont été surpris devant le rendu d'une telle rénovation dans un village de 740 âmes.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

En ce 11 novembre 2025, les habitants de Boyer se sont réunis pour commémorer l'Armistice de 1918 et rendre hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France. Malgré la fraîcheur automnale, une trentaine de personnes avaient répondu présent à l'invitation, parmi lesquelles plusieurs enfants, témoignant de l'importance de transmettre le devoir de mémoire aux plus jeunes générations.



La cérémonie s'est déroulée dans le recueillement et la dignité. Après la lecture des textes officiels, une minute de silence a été observée, suivie par **La Marseillaise**, qui a résonné avec émotion et solennité, rassemblant les voix des participants autour des valeurs de paix et de liberté.

Un dépôt de fleurs a ensuite eu lieu au carré militaire, empreint de respect et de reconnaissance envers les anciens combattants.

La commémoration s'est conclue dans un esprit de convivialité autour du traditionnel verre de l'amitié. La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement, qui contribuent à faire vivre la mémoire collective à Boyer.

REPAS DES AÎNÉS



Le 30 novembre dernier se sont réunis 58 convives à la salle polyvalente, à l'occasion du repas des aînés.

Se régaland autour de l'excellent repas concocté par le traiteur Mille et une saveurs, les invités ont été enchantés par la voix entraînante de Sandrine. Grâce à son répertoire varié et dynamique, ainsi que des tenues de scène colorées, l'ambiance a été festive et conviviale. Sourires et rires ont été de mise !



DÉCORATIONS



Tout a commencé lors du premier mandat de Jean-Paul BONTEMPS, avec la complicité de Norbert.

Nous avons décidé de faire la première décoration de « Noël ». Plus tard, se sont ajoutés « octobre rose » et « Movember ».



Je remercie les bénévoles qui me soutiennent : Renée, Christine, Fabienne, Bernadette, Eric, Jeannette, Raymond, Joëlle ainsi que le Maire qui m'a toujours soutenue, sans oublier les employés municipaux.



Un grand merci à tous.
Mitou.



🎵 CRÉATION D'UN GROUPE DE CHANT AMATEUR - 1^{ER} TRIMESTRE 2026 🎵

Vous aimez chanter sous la douche, sous la pluie, en voiture ? Rejoignez-nous.
Nous avons besoin de vous !

Passionnés de chant, débutants, amateurs, hommes, femmes, afin de constituer un groupe convivial et sans prétention, où priment le plaisir et la bienveillance.

L'objectif ? Partager des moments musicaux dans une ambiance détendue et chaleureuse, lors de répétitions axées sur le loisir.

- Une rencontre hebdomadaire avec atelier vocal et répétition, répertoire de la variété française
- Les MERCREDIS de 18h à 19h30 sous l'autorité d'un animateur.
- Inscription ouverte à tous, sans audition imposée.
- Une libre participation aux éventuels mini-concerts donnés aux fêtes locales.

Inscription : nous espérons vivement retenir votre attention car « vous êtes la clé de Voûte et la clé de Sol du Projet ». N'hésitez pas à proposer votre vision du possible !

Si vous souhaitez plus de renseignements ou vous inscrire, contactez : Joëlle LEGRIS au 06 42 13 82 24 / lilas9371jls@gmail.com - 408, rue de la Grenouille, pour un premier échange.

Recherchons

Animateur ayant une bonne connaissance de la musique et du chant.

Homme ou Femme, afin d'encadrer bénévolement un groupe de chanteurs amateurs en création.

L'objectif ? Partager votre expérience dans une ambiance bienveillante et conviviale, où le plaisir de chanter ensemble prime.

Un projet axé sur le loisir, l'échange et la bonne humeur.

Mission :

- Quoi ? diriger 1 rencontre hebdomadaire
- Quand ? les MERCREDIS de 18h à 19h30
- Où ? dans un espace communal mis à disposition par le maire de Boyer.
- Proposer des ateliers : échauffement vocal, respiration, ancrage ...
- Travailler sur un répertoire de la variété française...



LES NOUVELLES ENTREPRISES

FRPP - FERRÉ Romain

Plâtrier, plaquiste, peintre, pose de faïence depuis 2003.

Propose ses services sur la commune et les environs.

Interventions en rénovation et en neuf.



Romain Ferré
06 52 07 54 15
ferreromain.frpp@gmail.com
71700 BOYER
plâtrier, plaquiste, peintre, pose de faïence
22 ans d'expérience

ABAG
DIAGNOSTICS

DPE, Electricité, Gaz, Amiante, Plomb, Assainissement, Termites

ABAG DIAGNOSTICS

Après de nombreuses années en direction de programmes (promotion immobilière, logements et locaux d'activité), je me suis installé à mon compte pour réaliser l'ensemble des diagnostics immobiliers.

Que ce soit pour vendre ou louer un bien, je réalise les DPE, diagnostics électricité, Gaz, Plomb, Amiante, Termites et assainissement collectif, certificats de mesurage.

Pour les professionnels, et tous types de bâtiments :

- DPE : Tertiaire, neuf, à l'immeuble, ...
- Amiante : DTA, Avant travaux, avant démolition, inspection visuelle après travaux.

FRANCK PROTET

INGÉNIEUR ENSAM CLUNY, GERANT

✉ abag.diagnostics@gmail.com
☎ 06 68 91 37 62
📍 60 impasse des pins 71700 Boyer

DPE, Gaz, Electricité, Plomb, Termites, Amiante, Assainissement
DPE à l'immeuble, tertiaire - Amiante avant démolition et travaux

WWW.ABAG-DIAGNOSTICS.FR

<i>Entreprises sur Boyer</i>	<i>Gérants</i>	<i>Adresses</i>	<i>Coordonnées</i>
ABAG DIAGNOSTICS (DPE, gaz, électricité, amiante, plomb, termites...)	Franck PROTET	60, impasse des Pins	06 68 91 37 62 abag.diagnostics@gmail.com
Admin-Service secrétaire indépendante	Elise VINCEROT	556, rue Bergerat	06 12 42 35 87 e.vincerot@gmail.com
Atelier d'artiste	Jean-François LOUIS	44, montée de l'Église	06 60 80 95 82
B2J Connect. Services	Jean-Jacques BOULAND	67, rue du Connot	06 45 25 58 86
Carterie icones livres	ABBAYE DE VENIERE	257, rue de l'Abbaye	03 85 51 35 83 abbaye-veniere.fr
Circuit court bio - Ferme des muses	Anne-Laure BONTEMPS	220, chemin de l'Arvolot	06 63 55 05 28
Coiffure Gypsy Hair Coiff	Armelle ARNAUD	139, rue Bergerat	06 25 26 00 88
Confitures, pâtisseries	Marie-Caramel	899, chemin de l'Arvolot	mjl.mariecaramelle@gmail.com
Electricité Générale	Jean-Claude WEBER	309, route de Baudinet	03 85 21 18 98 / 06 40 11 99 83 weberelectricite71@gmail.com
Electricité Générale	Hervé FATTIER	279, rue de Limone	03 85 51 34 39
Esthéticienne	Fanny LAUGERETTE	259, rue Bergerat	07 82 33 30 56
Garage MECA CONTACT	Jean-Christophe ALVES	1024, Le Jonchet	03 85 51 13 92 / 06 40 35 16 38
Hébergement Chambres d'Hôtes Château de Pymont	Christel BAUMANN	200, rue du Moulin Pomier	03 85 20 42 49 / 06 15 43 13 17 https://chateau-de-pymont.fr/
Hébergement Chambres d'Hôtes Ferme de la Condemine	Christophe RYNIKIEWICZ	1204, chemin de la Condemine	06 44 02 31 60 chris.rynikiewicz@gmail.com
Hébergement Chambres d'Hôtes La Baudinière / Gîte Le Garny	Valérie LAPORTE	309, Route de Baudinet	06 41 17 63 71 laportevalerie7@gmail.com
Hébergement Chambres d'Hôtes Maison des Cœurs	Monique JOLY	1239, chemin de la Condemine	maisondescœurs@orange.fr
Hébergement Gîte Au Moulin de l'Épine	Mickaël ROLLAND	417, chemin de l'Epine	06 24 43 34 53
Hébergement Gîtes de groupe	Sébastien FERRÉ	323, les Cours du Pont	06 43 00 34 46
Hébergement Gîte Le Moulin des Cours du Pont	Gilles DEGATIER	202, les Cours du Pont	06 80 26 29 19 mp.degatier@gmail.com
Hébergement Gîte La Campagne	Fabienne et Yves GAVAND	165, rue du Quart Bernard	06 32 52 57 65
Hébergement Gîte Le Clos de la Natouze	Brigitte et Yves MERDA	135, chemin de la Condemine	closdelanatouze@orange.fr
Hébergement Gîte Le Pavillon de Venière	Danièle et Franck LESAGE	115, rue Bergerat	franck.lesage4@orange.fr
Hébergement Gîte Saint Loup	Jacques BOURGES	44, chemin Fontaine Saint Loup	jacques.bourges2@wanadoo.fr
Hébergement Gîte Nuitzen	Fabienne EHLINGER	115, Cours Bouchey	06 03 32 34 34 fab.ehlinger@gmail.com
Huissieries, vitrages isolants, stores	Romain CARDONA	Ancienne Nationale 6	03 85 51 12 93
Lazzarella mobile	Marc et Blandine CARDONA	153, route de Baudinet	07 59 66 55 46 lazzarellamobile@gmail.com
Métallerie Ferronnerie du Château	Romain BONTEMPS-CHATELAIN Alexandre GOMES	495, route de la Saône	07 83 12 80 87 mfc71@orange.fr
Miellerie de la Natouze	Gilbert BONTEMPS	445, chemin de l'Arvolot	03 85 51 24 62
Paysagiste jardinage, services à la personne	Jérémy BESSON	208, rue Bergerat	06 10 42 29 82 bpejl@outlook.fr
Plâtrerie peinture	Pascal FERRÉ	263, rue du Jus	03 85 51 75 85
Plâtrerie peinture	Patrick NIETO	42, rue de la Grenouille	03 45 87 09 32
Plâtrier, plaquiste, peintre, pose faïence	Romain FERRÉ	162, rue du Jus	06 52 07 54 15 ferreromain.frpp@gmail.com
Plomberie sanitaire	Olivier LIOCHON	415, rue du Jus	03 85 51 11 57
Plomberie sanitaire	Geoffrey PAULET	1482, route de Vers	06 35 12 83 84
Récupération de métaux	Benoît SCHIED	331, ancienne Nationale 6	06 27 85 69 60
Restaurant relais de l'Europe	Nacer DJAREF	790, ancienne Nationale 6	03 85 32 96 68
Station Restauration Rapide	Martine et Laurent GOUJON	1923, ancienne Nationale 6	03 85 51 71 40
Travaux publics Matériel d'Occasion	Franck PAUTET	rue Valot	03 85 51 25 83
Voitures historiques de compétition	Olivier et Quentin BOIS	313, rue de la Grenouille	boisolivier71@orange.fr



LES ASSOCIATIONS

LE FOYER RURAL

Des projets nombreux et variés pour 2026 dont voici la liste :

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les personnes intéressées par une ou plusieurs de ces propositions se rapprocheront directement des référents ci-dessous en charge de la gestion de ces ateliers (n° tél et mail indiqués).

Marche hebdomadaire du mercredi matin : Pour les personnes intéressées, rendez-vous le mercredi matin à 9h sur le parking de la salle polyvalente.

Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr / Tél : 06.22.14.85.91

Gymnastique : Le lundi après-midi de 18h30 à 19h30 avec la coach intervenante : Mme VOISIN Christelle.

Contact : Eliane BONTEMPS : elianebontemps71@orange.fr / Tél : 06.34.32.69.13

Atelier « Yoga » : Initiation - Principes de base sur 4 séances » **Date à déterminer.**

Contact : Myriam SAUTEREAU : maufranc71@gmail.com / Tél : 09.81.94.22.02 ou 06.62.32.46.84

Atelier Huiles essentielles - **Date à définir** : Initiation de base. Principes essentiels pour groupe débutant.

Autre sujet proposé : « Prendre soin de soi et préserver son capital santé »

Contact : Jacqueline VALOT : jacqueline.valot@orange.fr / Tél : 06.83.29.32.04 ou 09.63.66.14.96

Soirée Coq au vin - 31 janvier 2026 :

Inscriptions : Marie Josée VION : patrick.vion@wanadoo.fr / Tél : 06.81.24.14.23

Soirée Bowling - 21 février 2026 : Une partie au Bowling de Mâcon + Restauration sur Mâcon. Possibilité covoiturage. Contact et réservation : Patrick DUTHEY : patrick.duthey@orange.fr / Tél : 06.11.62.69.66

Atelier Cuisine : Date à définir : à la salle polyvalente. Réalisation d'un plat et d'un dessert. Possibilité pour les conjoints de partager le repas de midi concocté. Contact : Pascale BEY : pascale_bey@yahoo.fr / Tél : 06.45.47.61.57 et Bernadette CHAPUIS : eric.chapuis842@orange.fr / Tél : 06.31.53.24.43

Module « Equilibre » des ateliers Bons Jours par Mutualité BFC - Programmé **Mars/Avril 2026**

Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr / Tél : 06.22.14.85.91

Concert Black Legends : Comédie musicale. Musique afro/américaine. Spectacle à Dijon **le dimanche 26/04/2026**. Cat 1 : tarif 101 €. : **quelques places disponibles.**

Inscriptions : Marie Josée VION : patrick.vion@wanadoo.fr / Tél : 06.81.24.14.23

Randonnée pédestre le lundi 1er mai : Repas tiré du sac

Organisation : Henri VALOT : henri.valot@orange.fr / Tél : 09.63.66.14.96

Atelier Gymnastique au quotidien sur 4 séances. Programme synthétisé d'exercices à faire soi-même ensuite à la maison (4 séances) pour les débutants (groupe de 10 personnes) et sur **1 séance de révision**, un petit rappel pour ceux qui ont déjà suivi le module.

Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr / Tél : 06.22.14.85.91

Jeu de piste – Découverte patrimoniale dans le cadre de la marche. Par équipes de 5 à 6 personnes. Date à fixer au printemps.

Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr / Tél : 06.22.14.85.91

Bœuf à la broche à la salle polyvalente **le dimanche 23 août 2026**. Réserver la date dès à présent.

Inscriptions : Marie Josée Vion : patrick.vion@wanadoo.fr / Tél : 06.81.24.14.23

Concert Génération Céline : 4 voix pour une légende. Spectacle qui retrace la carrière exceptionnelle de l'icône. Spectacle à Bourg en Bresse **le jeudi 8 octobre 2026**. Cat or : 107 €. **Quelques places encore disponibles.**

Inscriptions : Marie Josée VION : patrick.vion@wanadoo.fr / Tél : 06.81.24.14.23

Dégustation de « Vins » : 06 Novembre 2026 : avec le sommelier Etienne DURIVAUX. Une dégustation vin apéro commentée + pizza - Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr / Tél : 06.22.14.85.91

Inscriptions : Marie Josée VION : patrick.vion@wanadoo.fr / Tél : 06.81.24.14.23

AG : Vendredi 16 octobre 2026

Si vous êtes intéressé(e) ? Faites-le savoir en vous adressant directement au référent en charge (mail et n° tél référent indiqués)

Rappel : pour bénéficier des activités sportives ou ateliers divers, l'adhésion au Foyer Rural est indispensable : carte adhérent : **12 €**

LA PIERRE FICHE

Lors de notre Assemblée Générale du 8 octobre 2025 nous avons fêté nos 50 ans d'existence.

A cette occasion Jacques et Mitou Bourgès ont été élus respectivement Président d'honneur et Membre d'honneur pour leur investissement sans faille depuis le début, sans eux nous ne serions pas là.

Un grand merci à tous les deux et nous comptons sur vous deux pour de nombreuses années à nos côtés.

Actuellement nous sommes 14 au Conseil d'Administration, suivant les statuts on peut être 16.

Si vous voulez vous investir soyez les bienvenus, vous pouvez vous faire connaître auprès de notre secrétaire Annelise Dehon (03 85 39 33 57) ou de moi-même (03 85 51 08 16).

De même si vous voulez adhérer à notre association.



Le 16 novembre a eu lieu le Marché Artisanal, très belle journée malgré la pluie du matin. Nous avons accueilli 23 exposants et 228 visiteurs dans une bonne ambiance.

Manifestations à venir pour 2026 :

- Brocante le 28 juin
- Concert avec Gospel Louhans le 13 septembre
- Assemblée Générale le 7 octobre
- Marché Artisanal le 15 novembre

Toutes ces manifestations ainsi que les cotisations (10€) permettent de financer de beaux projets.

En cette fin d'année je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui s'investissent avant et pendant les manifestations qui, sans eux, ne pourraient avoir lieu.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Catherine HUMBERT.

AUTRES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Si vous souhaitez des informations sur leurs activités, nous vous invitons à contacter les présidents.

LE CLUB SAINT LOUP
Président : Michel AUFRANC
Contact : 09 81 94 22 02



LA TIRELIRE DES LOUSTICS
Présidente : Sarah THEUNIS
associationlesloustics@gmail.com

CHASSE : LA BOURGUIGNONNE
Président : Sylvain DUPUIS
Contact : 06 99 19 41 96

CHASSE : LA PRIVÉE DE BOYER
Président : Bernard BONTEMPS
Contact : 06 25 49 29 43



COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE SAÔNE ET GROSNE
18bis rue des Mûriers - 71240 Sennecey-le-Grand

Administration Générale

Tél. 03 85 44 91 92

administratif@cc-saonegrosne.fr

France Service / Portage de repas à

domicile

Sennecey-le-Grand

Du lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h

32 rue des Mûriers

Tél. 03 85 44 99 28

france-services.sennecey@cc-saonegrosne.fr

Cormatin

Lundi et jeudi 9h-12h / 13h-17h

Mardi 9h-12h / Mercredi 14h-17h

Vendredi 8h30-12h30

Salle Claude Beun, place de l'École

Tél. 03 85 59 40 47

france-services.cormatin@cc-saonegrosne.fr

Service Assainissement

Facturation / départs / arrivées

Tél. 03 85 99 80 07

accueilassainissement@cc-saonegrosne.fr

Raccordements / branchements

Tél. 03 85 44 78 99

assainissement@cc-saonegrosne.fr

Service Environnement / Gestion des déchets

Tél. 03 85 44 78 99

environnement@cc-saonegrosne.fr



FRANCE SERVICES

Les permanences sur RDV « Gratuites » - Tél : 03 85 44 99 28

ADIL Agence départementale pour l'information sur le logement.....1^{er} lundi du mois
MISSION LOCALE.....chaque lundi matin
UFC QUE CHOISIR.....1^{er} vendredi du mois
CIDFF Centre d'information du droit des femmes et de la famille.....4^{ème} vendredi du mois
CONCILIATEUR DE JUSTICE.....1^{er} et 3^{ème} mardi du mois
CAUE Rénovation énergétique.....3^{ème} lundi du mois

HORAIRES DECHETTERIES

SENNECEY-LE-GRAND :

Route de Gigny - 03 85 44 98 88

Du 01/04 au 31/10

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 14h/18h

Mercredi/samedi : 9h/12h et 14h/18h

Du 01/11 au 31/03

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 14h/17h

Mercredi/samedi : 9h/12h et 14h/17h

NANTON :

Lieu-dit Servelle - 03 85 44 93 53

Du 01/04 au 31/10

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 9h/12h

Mercredi/samedi : 9h/12h et 14h/18h

Du 01/11 au 31/03

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 9h/12h

Mercredi/samedi : 9h/12h et 14h/17h

MALAY :

Route de Cluny

Du 01/04 au 31/10

Mardi : 9h/12h - Mercredi/vendredi : 14h/18h

Samedi : 9h/12h et 14h/18h

Du 01/11 au 31/03

Mardi : 9h/12h - Mercredi/vendredi : 14h/17h

Samedi : 9h/12h et 14h/17h

Attention : un badge d'accès est indispensable pour l'utilisation des déchetteries.

Particuliers :

- 20 passages inclus dans l'abonnement de redevance incitative

- 5 € par passage supplémentaire

Professionnels :

- 6 passages inclus dans l'abonnement de redevance incitative

- 16 € par passage supplémentaire

LES AGENTS COMMUNAUX

Le personnel technique :

Bernard
Frédéric
Julien
Laëtitia

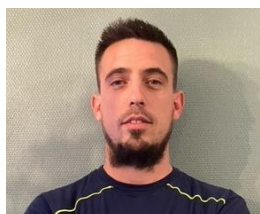


Le personnel administratif :

Anne-Laure
Corinne

Guillaume nous quitte, nous le remercions pour son dynamisme et sa créativité et lui souhaitons de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions.

Julien embauché depuis fin novembre 2025 le remplace dans les mêmes activités.



COMMENT CONTACTER VOTRE MAIRIE

Vous souhaitez des renseignements sur la vie de votre commune, pour diverses démarches administratives, ou tout autre sujet...

Les secrétaires, Corinne et Anne-Laure, sont disponibles et à votre écoute :

03.85.51.03.69 / mairie@boyer71.fr



Le Maire effectue une permanence les vendredis après-midi de 14h à 16h, pour vous recevoir, sans rendez-vous. Les autres jours sur rendez-vous.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 13h30 - 17h
Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Lundi : 13h30 - 16h45
Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 16h45
Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 16h45
Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h45

PANNEAU POCKET

Toutes les informations en direct.
Application à télécharger sur votre smartphone, tablette, ordinateur.



SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Visitez notre site, mis à jour régulièrement, dans lequel vous trouverez notamment les comptes-rendus des réunions de conseils, la version numérique du Petit Boétrat, la liste des entrepreneurs de la commune...

<https://www.boyer71.fr/>